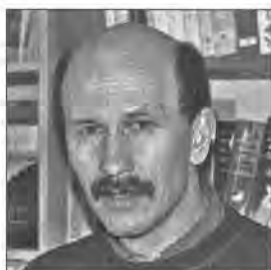


► La biomasse, son commerce et la conservation du phragmite aquatique en Pologne

Jaroslav KROGULEC



Depuis l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne—avec les changements que cela a entraînés dans les conditions du marché agricole et dans les pratiques, plus l'introduction de programmes agro-environnementaux—de

grandes étendues de prairies de grande valeur naturelle font actuellement l'objet d'une gestion en faveur de la conservation de la nature. L'objectif est d'enlever la biomasse coupée des sites afin d'empêcher l'accumulation de nutriments et la création d'une strate de biomasse morte. Toutefois, la demande agricole pour cette biomasse de maigre qualité est largement inférieure à l'offre et, de ce fait, la réussite des mesures de conservation se trouve sérieusement compromise sur de larges zones.

C'est pourquoi nous avons décidé de développer un projet Life et de tester différentes solutions d'utilisation de la biomasse issue de la gestion des habitats du phragmite aquatique dans l'est de la Pologne.



La problématique de gestion des milieux de reproduction du phragmite aquatique en Pologne est similaire à celle rencontrée en halte migratoire en Bretagne : que faire des volumes de végétation fauchés et exportés ?



Lever de soleil sur les marais de la Bierbza.

Ce projet vise à tester et mettre en place un exemple de meilleure pratique pour une utilisation alternative de la biomasse créée : la biomasse sera utilisée comme source de carburant dans une grande centrale locale de Cemex Polska à Chelem (sud-est de la Pologne).

Tous les sites du projet sont des sites Natura 2000, habilités à recevoir l'aide de Life+Nature. À l'exception de la vallée de la Bug, ce sont tous des sites clés pour le phragmite aquatique, situés dans l'est de la Pologne. Ensemble, ils hébergent 96 % de la population polonaise de phragmites aquatiques :

- **Les marais de Chelm** : zone de protection spéciale (ZPS) ;
- **les marais de la Biebrza ZPS**, dont le Parc national et sa zone tampon du parc national ;
- **la vallée moyenne de la Bug** : ce site très proche de Chelm (à environ 30 km),

n'héberge pas de phragmites aquatiques mais d'autres espèces prioritaires, dont, le râle des genêts. La raison pour laquelle ce site a été inclus au projet est qu'il pourrait fournir de la biomasse supplémentaire pour la centrale de Chelm ;

- **le parc national de Narew** ;
- **le parc national de Polesski** : ce site servira aussi de fournisseur supplémentaire de biomasse pour la centrale de Chelm.

Lors de la première étape du projet, l'aptitude de différents types de biomasse (issus de différents types de végétation et de site, et conditionnés différemment) à servir de carburant pour la centrale, sera testée : valeur calorifique, émissions produites, meilleur taux de mélange au carburant traditionnel, capacité maximale d'utilisation de la biomasse, aspects économiques, distance économique maximale pour le transport de la biomasse

pour chacune des différentes formes de conditionnement, viabilité économique de l'organisation du fonctionnement de la centrale.

Otop s'assurera alors que la biomasse est issue des zones de conservation, organisera son approvisionnement et suivra les effets que cela aura sur la conservation de la nature.

Cemex mènera les tests techniques et les calculs économiques. Il sera crucial pour Cemex de calculer les frais réels engagés pour ces tests. Par exemple, est-ce que l'usine de combustion doit être arrêtée pour mener les tests sur la biomasse en combustion ?

Lors de la deuxième étape, une fois la bonne forme de traitement de la biomasse identifiée, l'exemple de meilleure pratique

sera étendu à une zone plus vaste. Ceci impliquera peut-être l'utilisation d'une pelle mécanique, etc.

Lors de la troisième étape, la possibilité de reproduire ce système dans d'autres sites et pour d'autres entreprises en Pologne sera étudiée et les résultats diffusés.

Pendant la durée du projet, plusieurs petites conférences ainsi qu'une grande conférence finale seront organisées afin de discuter du sujet avec des experts et d'autres praticiens. ■

Jaroslav KROGULEC, Otop, Société polonaise pour la protection des oiseaux, jaroslav.krogulec@otop.org.pl